

Formation « Passerelle »

Catégorie A2 → A

Intitulé	Formation « Passerelle » : catégorie A2 → A
Public visé	Toute personne désirant se former à la conduite de véhicule de la catégorie A
Objectifs visés :	<p>Obtenir les acquis et la maîtrise nécessaire à l'obtention de la formation « passerelle » pour la conduite des véhicules de la catégorie A.</p> <ul style="list-style-type: none"> -Conduite d'une motocyclette avec ou sans side-car d'une puissance supérieure à 35 kW -Tricycles à moteur d'une puissance supérieure à 15k w
Pré-requis	<ul style="list-style-type: none"> -Être titulaire de la catégorie A2 depuis au moins deux ans -La formation peut être suivie dans un délai de trois mois avant la date anniversaire des deux ans d'obtention de la catégorie A2 du permis de conduire.
Durée de la formation	<p>La formation prévue est d'une durée de sept heures (minimum) , quel que soit le nombre d'élèves. Cette formation est composée d'une séquence théorique et de deux séquences pratiques, dont l'une réalisée hors circulation et l'autre en circulation. La séquence en circulation comprend, le cas échéant, des phases d'écoute pédagogique</p>
Validation de la formation	<p>Lorsque l'élève a validé les différentes compétences prévues dans le programme de formation, l'établissement lui délivre une attestation conforme à l'annexe II de l'arrêté du 8 novembre 2012 permettant de faire sa demande de permis pour la catégorie A.</p> <p>La responsabilité de l'enseignant étant directement engagé, l'enseignant et l'établissement se voit de droit de ne pas délivrer l'attestation à l'apprenant si celui-ci ne répond pas favorablement aux critères mentionnés par l'arrêté ci-dessus mentionné.</p> <p>Le suivi ainsi que la validation de la formation ne donnent le droit de conduire les véhicules de la catégorie A que lorsque l'élève est en possession du titre de conduite correspondant.</p>
Programme détaillé et Démarche Pédagogique	
Modalité de la formation	<p>La formation est dispensée par un enseignant titulaire de l'autorisation d'enseigner la conduite des véhicules de la catégorie A en cours de validité, dans un établissement d'enseignement, à titre onéreux, de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière ou une association d'insertion ou de réinsertion sociale ou professionnelle agréés par le préfet pour la formation à la conduite des motocyclettes respectivement au titre des articles L. 213-1 et L. 213-7 du code de la route.</p>
Formation théorique (2 heures)	<p>Présentation. Explications et échanges sur les thèmes suivants : accidentalité, détectabilité, vitesse, conduite et produits psychoactifs.</p> <p>Présentation : l'(es) élève(s) est (sont) amené(s) à s'exprimer sur leurs pratiques et expériences de la conduite moto, sous forme d'un tour de table en cas de formation collective, à partir des éléments suivants : type de permis détenu(s) et année(s) d'obtention, nombre de kilomètres parcourus par an, type de motocyclette(s) utilisée(s), perception des dangers de la route, attentes à l'égard du stage...</p> <p>Accidentalité, vitesse, détectabilité :</p> <p>Présentation, par l'enseignant, des statistiques globales de l'accidentalité routière et de celles spécifiques à la conduite des motocyclettes.</p> <p>Sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des motocyclettes et aux quatre principaux cas d'accidents impliquant les motocyclettes.</p> <p>Explication et échanges sur les comportements par rapport au phénomène vitesse :</p> <ul style="list-style-type: none"> — vitesse et perception visuelle ; — vitesse et trajectoire : regard, freinage, maintien de l'allure et accélération ; — vitesse et conséquences sur l'équilibre, la force centrifuge, le freinage, l'adhérence. <p>Explication et échanges sur les raisons du caractère indispensable du port des équipements de protection pour la sécurité et sur les conséquences, pour l'intégrité physique du motard, de l'absence d'équipement ou d'un équipement inadapté en cas d'accident et/ou de chute.</p> <p>Conduite et produits psychoactifs :</p> <p>Statistiques : lien entre produits psychoactifs (notamment alcool, drogues et médicaments) et accidentalité routière.</p> <p>Explications et échanges sur les effets psychologiques et physiologiques des produits psychoactifs dans le cadre de la conduite.</p> <p>Les sanctions.</p>

Maniabilité hors circulation (2 heures)	<p>Durant cette séquence, chaque élève doit disposer d'une motocyclette.</p> <p>L'objectif de cette séquence n'est pas de reproduire les exercices exigés lors de la formation en vue de l'obtention du permis de conduire de la catégorie A2.</p> <p>Il s'agit de s'adapter à un nouveau véhicule (puissance accrue, poids, réactions modifiées à l'accélération et au freinage...) et surtout de démontrer la nécessité d'anticiper et d'adapter son comportement pour éviter la gestion de situations dangereuses. La réalisation des exercices est laissée au choix du formateur, à partir des thématiques listées ci-dessous ; ces exercices peuvent être réalisés avec un passager.</p> <p>Explications et travail sur les situations de changements de direction à droite et à gauche :</p> <ul style="list-style-type: none"> — mouvements et positionnements du regard ; — mouvements et positionnements de la tête et du corps ; — comprendre l'utilité du slalom au regard de la réalité des situations rencontrées en circulation et réalisation d'exercices. <p>Explications et travail sur le freinage :</p> <ul style="list-style-type: none"> — utilisation du frein avant et du frein arrière, de façon dissociée ; — utilisation du frein avant et du frein arrière, de façon concomitante ; — explications sur le transfert des masses ; — comment s'arrêter et repartir en courbe. <p>Explications et travail sur les techniques d'inclinaison :</p> <ul style="list-style-type: none"> — réalisation d'exercices sur l'inclinaison de la machine : travail du guidon, des pieds et des genoux.
Circulation et clôture de la formation (3 heures)	<p>(Pour cette séquence une seule motocyclette est utilisée).</p> <p>Circulation :</p> <p>L'objectif de cette séquence est de réaliser un audit de la conduite du ou des élèves, principalement axé sur la perception, l'analyse, la prise de décision et l'action.</p> <ul style="list-style-type: none"> — la séquence de circulation s'effectue avec un maximum de quatre élèves ; — dans le véhicule suiveur prennent place l'enseignant, installé au poste de conduite, en liaison radio avec l'élève conducteur de la motocyclette ainsi que, le cas échéant, au maximum trois autres élèves en situation d'écoute pédagogique ; — chaque élève effectue 30 minutes au minimum de conduite, à l'issue desquelles 10 minutes sont consacrées au bilan de sa prestation. <p>Ce bilan comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> — le ressenti de l'élève sur sa prestation ; — dans le cas d'une formation collective, un échange avec les autres élèves sur ce qu'ils ont perçu de la prestation ; — un bilan de cette prestation, réalisé par l'enseignant de la conduite, selon toute méthode à sa convenance, accompagné d'explications et de conseils en lien avec la conduite de motocyclettes d'une puissance supérieure à 35 kW ; <p>Clôture de la formation (20 minutes), échanges et bilan de la journée de formation (sous forme d'un tour de table en cas de formation collective).</p>
Modalités d'évaluation et des acquis	<p>Cette formation s'inscrit dans une démarche « post-permis » de la catégorie deux roues</p> <p>Le candidat doit répondre favorablement aux exigences de conduite et de sécurité de la catégorie A</p>
Démarche pédagogique	<p>Formation réalisée en groupe (2 minimum/4 maximum) afin de pouvoir faire partager les connaissances et les ressentis de chacun</p>
Moyens pédagogiques	
Les formateurs	<p>Un enseignant de la conduite titulaire du BEPECASER avec la mention deux roues ou du TPECSR avec le CCS deux roues.</p>
Les équipements	<p>Salle équipée vidéo, DVD code, simulateur</p> <p>Voiture suiveuse, système de radio-guidage</p> <p>Motos correspondant aux caractéristiques de la catégorie A</p> <p>Piste Moto</p>
<p>Ce programme n'est pas définitif. Il peut être modifié tant sur le contenu que sur le déroulement et sera adapté aux besoins et attentes des stagiaires.</p>	